



COMMUNE : 499 SUSVILLE
 ARRONDISSEMENT : 38 GRENOBLE
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE LA MURE

N° 1259 COM (1)
TAUX
FDL
 2026

FINANCES PUBLIQUES

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

I – RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

Taxes	Bases d'imposition effectives 2025 1	Taux de référence 2026 2	Taux plafonds 2026 3	Bases d'imposition provisionnelles 2026 4	Produits référence 2026 (col. 4 x col. 2) 5	Taux votés 2026 6	Produits attendus 2026 (col. 4 x col. 6) 7
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	1 581 895	39,63	117,83	1 616 000	640 421	33,63	640 421
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	13 070	86,88	151,28	13 200	11 468	86,88	11 468
Taxe d'habitation (TH)	77 386	9,83	50,88	73 700	7 245	9,83	7 245
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
				Total	659 134		
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) – article 1407 ter (CGI)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>		659 134

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Taux de MTHRS applicable en 2026 9	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9) 10	Produit total souhaité 11	Produit total de référence (total colonne 5) 12
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)					
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)					
Taxe d'habitation (TH)					
Cotisation foncière des entreprises (CFE)					
	659 134				

Total des produits attendus

Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case :

II – RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLONES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
				8 312	0	3 472	-85 831	11

III – TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	659 134	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	-62 795	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026	596 339
---	---------	---	---	---------	---	---	---------

À GRENOBLE

Le 19 MARS 2026
 Pour la Direction des Finances publiques,
 FREDERIC GUIN

Le Maire
 Valérie CHALLON

Le 21/04/2026
 Pour la Commission



Envoyé en préfecture le 23/04/2026
 Reçu en préfecture le 23/04/2026
 Publié le 23/04/2026
 ID : 038-213804990-20260420-D_03_20042026-D



COMMUNE : 499 SUSVILLE
 ARRONDISSEMENT : 38 GRENOBLE
 TRÉSORERIE OU SGC : SGC DE LA MURE

N° 1259 COM (2)

TAUX
FDL
2026

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS		2. BASES EXONÉRÉES		4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES	
Taxe foncière sur le bâti :		Taxe foncière sur le bâti :		a. Éoliennes et hydroliennes	
a. Personnes de condition modeste	696	a. Par le conseil municipal		b. Centrales électriques	7 930
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	0	b. Par la loi	97 097	c. Centrales photovoltaïques	
c. Locaux industriels	4 054	Taxe foncière sur le non bâti :		d. Centrales hydrauliques	
d. Logements sociaux et longue durée	1 454	a. Par le conseil municipal		e. Centrales géothermiques	
		b. Par la loi (terres agricoles)	5 161	f. Transformateurs électriques	
Taxe foncière sur le non bâti :	2 108	c. Par la loi (autres)		g. Stations radioélectriques	
Taxe d'habitation :		Cotisation foncière des entreprises :		h. Installations gazières et autres	
a. Dotations pour perte de THLV		a. Par le conseil municipal		i. Taxe sur les pylônes	3 322
b. Dotations pour recentrage THRS		b. Par la loi		5. RÉFORMES FISCALES	
c. Mayotte	>>>	3. BASES DE TAXE D'HABITATION		a. TVA compensant la TH	>>>
Cotisation foncière des entreprises :		a. Résidences secondaires et assimilées	73 700	b. TVA compensant la CVAE	0
a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire	>>>	b. Logements vacants soumis à la THLV	>>>	c. Coefficient correcteur	0,864371
b. Base minimum		c. Correction des bases THRS	-4 231	d. Taux FB commune 2020	22,95
c. Locaux industriels		d. Correction des bases THLV	>>>	e. Taux FB département 2020	15,90
d. Autres allocations		e. Correction des bases MTHRS	>>>		

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2025 au niveau :		Taux des EPCI de 2025	Taux plafonds de 2026	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2026 (col. 14 - col. 15)
	national 12	départemental 13			
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	39,79	47,83	1,75	119,58	117,83
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	51,19	62,91	6,00	157,28	151,28
Taxe d'habitation (TH)	23,67	22,80	8,30	59,18	50,88
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2026 au titre de laquelle ...

a. ...la diminution sans lien a été appliquée	>>>
b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	>>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

a. Taux moyen départemental	17,27
b. Taux maximum de la majoration	1,73

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2025 au niveau :

a. National	
b. Communal	

Taux maximum :

a. Taux communal majoré à ne pas dépasser	
b. Taux maximum de la majoration spéciale	

Taux de CFE perçue en 2025 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

	2
--	---

Envoyé en préfecture le 23/04/2026

Reçu en préfecture le 23/04/2026

Publié le 23/04/2026

ID : 038-213804990-20260420-D_03_20042026-DE

